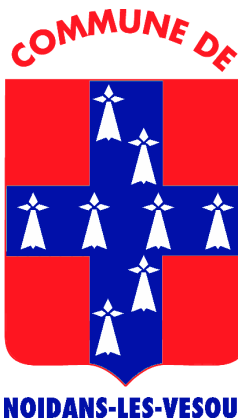


NOIDANS



CONTACT

N° 157

6 janvier 2017

INFORMATIONS MUNICIPALES

Vœux 2017

**Le Maire, Jean-Pierre WADOUX,
les membres du Conseil municipal et du CCAS,
les agents communaux vous présentent
leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année !**



La municipalité a le plaisir de vous convier à la cérémonie **des vœux** le **vendredi 13 janvier 2017 à 18h30** en Mairie.



La piscine de Noidans transférée à la CAV
Depuis le 1^{er} janvier 2017, c'est désormais la **Communauté d'Agglomération de Vesoul** qui assume la gestion des piscines de Noidans et de Vesoul.

Début 2016, la réflexion avait été engagée. Ce transfert sera opéré sans modification de l'attribution de compensation de Noidans ; en revanche, la commune s'engage à verser un fonds de concours allant jusqu'à 100 000 € par an sur 3 ans pour financer les travaux de réfection des équipements.

Différentes conventions organisent le transfert des agents à la CAV (6 agents sont concernés : le responsable de la piscine, les maîtres nageurs et le régisseur), la mise à disposition d'autres agents qui sont affectés en partie à la piscine, la mise à disposition des biens et matériels...

Toutes les informations restent consultables sur notre site internet, notamment les tarifs votés par le conseil communautaire de la CAV.

La commune reste gestionnaire de l'ensemble des autres équipements sportifs du complexe René-Michel Billet (gymnase, terrains et maison des sports...). N'hésitez pas à nous contacter en Mairie pour tout renseignement complémentaire.

Etat-civil

Naissances

HUGON SENILLE Elyo, le 20 novembre
RIGOLLOT ALBERT Ulysse, le 22 novembre
CHATILLON Paola, le 28 novembre
BEN HAMIDA Sohan, le 10 décembre

Décès

DELPEUT Robert, le 11 décembre
THARRADIN Albert, le 29 décembre

A RETENIR

Permanences du samedi

L'accueil de la Mairie sera **ouvert les samedis 21 janvier, 18 février** prochains.

Vœux à la population

Vendredi 13 janvier à 18h30.

Sapins

Il appartient à chacun de mener son sapin en déchetterie. Rappel : tout dépôt de déchets sur la voie publique est interdit !

Code de la route

Les trottoirs étant considérés comme des voies spécialisées pour piétons, **l'arrêt ou le stationnement, même à cheval, est strictement interdit** (sauf signalisation spécifique l'autorisant).

Consultez le compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre sur notre site internet ou sur les panneaux d'affichage.

Prochain Conseil Municipal **Vendredi 10 février 2017 à 19 h**

NOUS CONTACTER

Mairie - CCAS

1 rue des Droits de l'Homme
70000 NOIDANS-LES-VESOUL

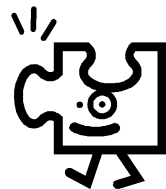
Tel : 03.84.96.99.70
Fax : 03.84.76.03.83

contact@noidans-les-vesoul.fr

www.noidans-les-vesoul.fr



CENTRE F. GIROUD



POLE ENFANCE JEUNESSE

POLE PÉRISCOLAIRE « L'ARC-EN-CIEL » (3-12 ANS)

Durant les vacances de fin d'année, les familles se sont retrouvées en soirée pour écouter des contes de Noël mis en scène en ombres chinoises... Déjà, de nouvelles aventures se préparent ! Une date à retenir dès à présent : le carnaval du mardi 28 février sur le thème « l'univers de Star Wars ».

Nouvelles Activités Péri éducatives (NAP) du 3 janvier au 17 février.

Enfants d'élémentaire : atelier « bien-être et détente », atelier numérique, bricolage, cartes à broder ;

Enfants de maternelle : « Les schtroumpfs arc-en-ciel, ça c'est schtroumpf ! »



Suivez-nous sur Facebook : Accueil de loisirs éducatifs Noidans

POLE FAMILLES

Référent : Mme FELLOUS - 03.84.96.99.79

CONSULTATIONS PMI

Mardi 17 janvier. RDV préalable au 03.84.95.78.20.



PAUSE ENTRE PARENTS

Mardi 24 janvier, à 20h30, en Mairie.

En partenariat avec l'UDAF, Marie-Jo GACEK, conseillère conjugale et familiale, animera la pause sur le thème « Couples séparés, quelles influences sur l'enfant ? » *Entrée libre.*

CAFÉ DES PARENTS D'ÉLÈVES

Ce temps convivial est destiné aux parents d'élèves pour échanger sur des questions liées à la scolarité, l'éducation, la famille... en présence d'une professionnelle de l'enfance.

- Parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire : mardi 31 janvier, de 17h30 à 19h30
- Parents d'élèves du collège R. Cassin :
 - * 1^{er} groupe : mardi 31 janvier, de 20h à 22h
 - * 2^{ème} groupe : mercredi 1^{er} février, de 19h à 21h

Inscriptions auprès du référent familles.

POLE LOISIRS SOLIDARITE

Référent : Mme COURGEY - 03.84.96.99.88

STAGE DESSIN

Les 27, 28 février et 1^{er} mars, de 14h à 17h.
« Aquarelle » avec F. FOUILLOUX.



Tarifs noidanais : 41,50 €, extérieurs : 43 € et adhésion annuelle au Centre (2 €). Accessible dès 15 ans.

APRÈS-MIDI CINÉMA

Lundi 23 janvier pour la séance de 16h.

Tarif : 5,90 €. Inscriptions préalables obligatoires avant le 19 janvier (prévoir l'appoint).

VISITES À DOMICILE

Notre référent peut vous rendre visite ; elle vous expliquera notamment les activités organisées par le Centre et les différents dispositifs auxquels vous pouvez prétendre. *N'hésitez pas à nous contacter !*

POLE ASSOCIATIF ET CULTUREL

Référent : Mme BORDY - 03.84.96.99.80

RETOUR SUR... LE TÉLÉTHON

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles, des associations et des donateurs qui ont permis de récolter **2 284 €** au profit de l'AFM.

FÊTE DU VILLAGE : PRÉPARATION DE CE RENDEZ-VOUS ANNUEL INCONTOURNABLE !

Les habitants et les associations qui souhaitent s'y associer sont invités à la 1^{ère} réunion de préparation qui aura lieu le **mardi 7 février à 18h** au Centre F. Giroud (1^{er} étage de la Mairie).

